

U23 POUR en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion

Dispensé de timbrage

GUÉRET PPDC 23

P

DÉPOSÉ LE
28/09/15

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



Jeudi 8 octobre 2015

Journée d'action

**POUR l'Emploi,
POUR les Salaires,
POUR les Services Publics
CONTRE l'austérité**

**Rassemblement
devant la Préfecture
à 17h30 / Guéret**

**Journée d'action
jeudi 8 octobre**
(page 1)

Adhérer
(page 2)

Edito
(page 3)

**L'Europe bouge
à gauche**
(page 4-9)

**Journal de la
FSU des territoriaux**
(page 5 à 8)

STAGE

**Pour nos emplois et
nos salaires**
(page 10-11)

MGEN
(page 12)

Lanceurs d'alerte
(page 12)

Rédacteur en chef : Stéphane PICOUT
Directeur de la publication : Sandrine GORGEON
Commission Paritaire : 1117 S 07663
ISSN : 1260 - 2310
Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23 : 542 Maison des Associations 23000 GUÉRET

542 Maison des Associations
23000 GUÉRET
Tél : 05 55 41 16 32
Courriel : fsu23@fsu.fr

Adhérer à un syndicat de la FSU 23

La FSU 23 est composée de divers syndicats dont les champs de syndicalisation relèvent principalement de la Fonction Publique d'État et de la Fonction Publique Territoriale. Ces syndicats vous informent, vous représentent et vous défendent grâce aux cotisations des adhérents. Vous pouvez vous syndiquer en contactant les responsables référencés ci-dessous ou en utilisant le coupon réponse que nous ne manquerons pas de communiquer au syndicat concerné. D'autres syndicats existent au sein de la FSU dans d'autres champs professionnels. Si vous souhaitez connaître celui qui vous concerne, n'hésitez pas à remplir le coupon ci-après afin que nous puissions vous contacter.

EPA - Education, Pluralisme, Action solidaire
 Contact : Jean-Michel Bienvenu (DDCSPP - Guéret)
 Tél. : 02 40 35 96 5

Mail : alain.gueraud@wanadoo.fr



SNASUB - Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques
 Contact : Claire Bourdin
 Tél. : 05 55 11 43 08

Mail : claire.bourdin@ac-limoges.fr



SNE - Syndicat National de l'Environnement
 Contact : Jérôme Yvernault (ONCFS - Guéret)
 Tél. : 01 41 63 27 30

Mail : sne@fsu.fr



SNEP - Syndicat National de l'Education Physique
 Contact : Annette DURIN (Cité scolaire R. Loewy - La Souterraine)
 Tél. : 06.82.42.25.23

Mail : annette.chalifour@wanadoo.fr



SNES - Syndicat National des Enseignements de Second degré
 Contact : Trémur DUVAL (Collège de Boussac)
 Tél. : 05 55 41 16 32 ou 05 55 62 34 98

Mail : snes23@laposte.net



SNETAP - Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
 Tél. : 01.49.55.84.42

Mail : snetap@snetap-fsu.fr



SNICS - Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(ère)s de Santé
 Contact : Véronique MAGNANOU (Collège de Felletin)
 Tél. : 06 29 55 78 64 / 05 55 66 40 44

Mail : v.magnanou@orange.fr



SNUCLIAS - Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales
 Contact : Nadia Paulin (mairie de Felletin)
 Tél. : 06 88 63 20 79

Mail : sduclias23@laposte.net



SNUEP - Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel
 Contact : Christophe AUDEBAUD (Lycée professionnel de St-Vaury)
 Tél. : 06 27 53 63 13

Mail : chrisdubs@yahoo.fr



SNUIPP - Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegs
 Contact : Fanny Tissandier ou Julien Colombeau
 Tél. : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53

Mail : snu23@snuipp.fr



SNUITAM - Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer
 Tél. : 01 40 61 82 37 ou 02 99 28 22 99

Mail : snuitam@snuitam-fsu.org



SNU pôle emploi
 Contact : Joël Doumergue
 Tél. : 05 55 32 33 34 / 06 23 03 71 04

Mail : syndicat.snu-limousin@pole-emploi.fr



✂.....

NOM : Prénom :

Affectation : Fonction :

Adresse :

Tél : mail :

Coupon à renvoyer à : **FSU23 - 542, Maison des Associations - 23000 GUÉRET**

Une année de tous les dangers = une année mobilisée

Le contexte politique et économique de cette rentrée 2015 est très inquiétant.

Les conséquences des politiques ultralibérales que nous subissons dans nos pays dits « développés » sont de plus en plus visibles.

Les réfugiés, qui n'ont d'autres choix que de fuir la misère et la guerre, affluent dans l'Union européenne souvent au péril de leur vie.

Les Grecs continuent de servir de cobayes à la troïka qui n'a de cesse de les instrumentaliser pour nous imposer sa vérité d'une Europe concurrentielle qui se ferait sur le dos des peuples.

Pendant ce temps là, la France continue de subir les réformes qui n'ont d'autres objectifs que de répondre à l'orientation idéologique du traité de Lisbonne d' « une concurrence libre et non faussée ».

La Creuse n'échappe pas à ces réformes dites de « Modernisation de l'Action Publique ».

C'est d'abord la loi NOTRe qui éloignera un peu plus les centres de décisions des citoyens. Que « pèsera » la Creuse dans une future grande région allant de La Courtine à Hendaye ? Comment la Creuse pourra-t-elle faire valoir son « exception de ruralité » quand on sait qu'elle n'aura que 4 sièges sur les 183 (2,2 %) du futur Conseil Régional !

Les baisses de dotation aux collectivités locales rabetotent encore plus le Service Public de proximité pour permettre à l'État de financer le très controversé CICE. Pourtant, ce dispositif ne répond aucunement aux objectifs de relance de l'emploi privé et a contrario, il détruit chaque jour de nombreux emplois publics !

Dans l'Éducation Nationale, les réformes s'enchaînent et il est difficile de croire qu'elles se font dans l'intérêt des élèves. Ainsi la réforme du collège va laisser encore plus d'autonomie aux chefs d'établissement pour gérer la pénurie de moyens qu'on voudra bien leur accorder, la réforme des rythmes scolaires assèche encore plus les finances des communes et le protocole signé par l'AMAC et les services de l'État ne garantit aucunement l'avenir du Service Public d'Éducation Nationale dans notre département.



Les attaques sont multiples et elles font consciencieusement, jour après jour, beaucoup de mal aux Services Publics et aux agents qui les rendent. Elles semblent résulter de choix irréflechis mais convergent toutes vers un même objectif : réduire les Services Publics rendus aux usagers afin, dans le cadre d'une « concurrence libre et non faussée », de les transférer au privé.

Il est donc de notre devoir de défendre les Services Publics tout au long de cette année sous peine de se voir spolié des Biens Communs qui sont notre richesse.

La première revendication passera par la défense de notre statut qui subit déjà les premières attaques d'un ministre de l'économie qui n'en est pas à sa première incartade.

C'est dans cet objectif que la FSU a signé le protocole d'accord sur les « Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations » (PPCR) qui réaffirme le cadre statutaire de la Fonction Publique. Cet accord prévoit aussi qu'une première négociation salariale aura lieu en février 2016 en vue d'examiner notamment la revalorisation du point d'indice (qui, pour rappel, est gelé depuis 2010). Pour autant, de nombreuses propositions du protocole (refonte des grilles, durées d'avancement...) restent à préciser.

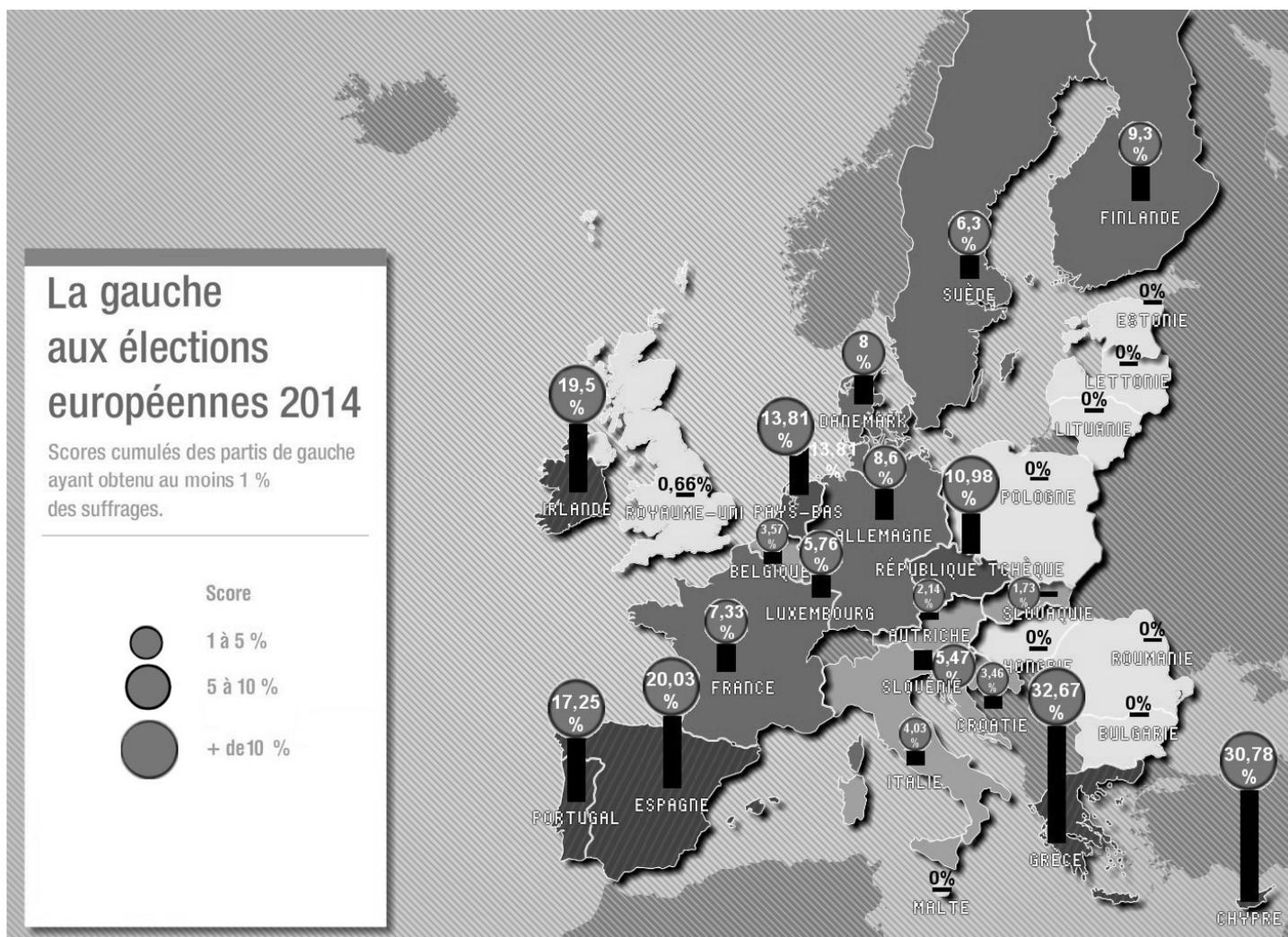
Il est donc important que le 8 octobre nous soyons nombreux pour porter haut et fort nos exigences.

**Payez comme vous voulez,
mais syndiquez-vous !
À plusieurs, on est plus fort.**

Stéphane PICOUT

LES LIGNES BOUGENT A GAUCHE

Tandis que l'attention se focalise depuis le début d'année de plus en plus sur Syriza, d'autres pays européens voient des partis d'extrême gauche émerger ou gagner en puissance. Un petit tour d'Europe suffit à nous en convaincre...



En Espagne, il faudra bien sûr désormais compter avec les Podemos dans le paysage européen. Après avoir gagné la mairie de Barcelone et s'être très bien placés sur d'autres villes d'importance aux dernières municipales, tous les instituts de sondages leur prédisent une belle réussite aux futures législatives qui auront lieu au mois de décembre en Espagne. A l'instar de son représentant, Pablo Iglesias, Podemos, fidèle au mouvement des indignés qui a été à son origine, préfère s'inscrire dans une dynamique de politique sociale se démarquant ainsi des partis de gauche « classiques ».

En Irlande : Sin Fein, alliance « le peuple avant le profit » et le parti des travailleurs dessinent un paysage qui semble au premier abord plus morcelé à gauche, mais il ne faut pas s'y tromper, la barre est bien à l'extrême gauche également dans ce pays avec un 19,5% loin d'être négligeable aux dernières élections européennes.

Édito

Notre succès aux élections professionnelles de décembre 2014 nous a donné des moyens pour faire vivre et connaître le SDU-CLIAS23-FSU. Nous allons sur le terrain rencontrer les collègues et nous pouvons nous rendre compte que les agents méconnaissent leurs droits et qu'ils se posent beaucoup de questions. Les réformes qui s'enchaînent depuis 2 ans et celles annoncées ne sont pas pour les rassurer...

Dès que nous le pouvons, nous essayons de vous faire parvenir des numéros spéciaux de POUR en Creuse, comme celui-ci, pour vous informer ou pour vous rendre compte des instances auxquelles nous siégeons. Régulièrement, nous vous envoyons des courriels pour vous permettre de suivre l'actualité. Nous avons déjà renseigné et aidé de nombreux collègues en difficulté avec leur collectivité.

Aujourd'hui, nous proposons un stage départemental à destination des agents travaillant dans les collectivités des catégories C, B ou A. Nous espérons que vous lui ferez un bon accueil en vous y inscrivant massivement. Les intervenants sont de qualité et ont contribué à faire du syndicat INTER 87 - FSU le premier syndicat de la Fonction Publique Territoriale en Haute-Vienne.

Nous espérons ainsi continuer de tisser des liens avec l'ensemble des agents de la FPT pour que le CLIAS 23 - FSU puisse conquérir les moyens supplémentaires qui nous permettront, ensemble, d'être encore plus forts car **le syndicalisme n'est rien sans le Collectif !!!**

La formation syndicale est un droit : **parlez-en entre collègues et venez nombreux au stage du vendredi 12 février 2016 !**

Nadia PAULIN

Contacts :

Nadia PAULIN 06 88 63 20 79

Stéphane PICOUT 06 09 34 27 62

SOMMAIRE

Édito	p 1
Bulletin d'adhésion	p 2
STAGE	
Invitation stage	p 3
Qui peut se syndiquer au CLIAS 23 - FSU ?	p 4
Publicité	p 4

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Collectivité : Catégorie :

Grade ou emploi :

Téléphone : (fixe).....

(port.) Mail :

J'adhère à la FSU des Territoriaux de la Creuse à dater du (1)

Ma cotisation mensuelle sera calculée sur la base de 0,5 % de mon salaire mensuel net qui est de € (2)

Si prélèvement automatique, mon paiement automatisé aura lieu tous les 3 mois. **Joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.** Les informations nominatives ci-dessus ont pour objet de permettre à la FSU des Territoriaux de la Creuse d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations sont aussi communiquées à La FSU des Territoriaux au niveau national et à la Fédération Syndicale Unitaire, Elles ne peuvent être communiquées à l'extérieur pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Date Signature

(1) Cette date est le premier jour du mois pour lequel la première cotisation a été versée

(2) Montant du dernier salaire mensuel net

FSU des territoriaux de la Creuse 542, Maison des Associations 23 000 GUÉRET	Partie réservée au syndicat
	Date du premier prélèvement : Prélèvement effectué tous les 3 mois. Cotisation mensuelle : € Montant de chaque prélèvement : €

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si la situation le permet tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différé avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL ÉMETTEUR

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE</th> </tr> <tr> <td colspan="3">Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Nom : Prénom :</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Adresse :</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Code Postal :</td> <td>Ville :</td> </tr> </table>	NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>			Nom : Prénom :			Adresse :			Code Postal :		Ville :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR</th> </tr> <tr> <td colspan="2" style="height: 40px;"> </td> </tr> </table>	NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR				
NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE																					
Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>																					
Nom : Prénom :																					
Adresse :																					
Code Postal :		Ville :																			
NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER</th> </tr> <tr> <td colspan="3">Établissement :</td> </tr> <tr> <td>Guichet</td> <td>N° de compte</td> <td>Clé RIB</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </table>	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			Établissement :			Guichet	N° de compte	Clé RIB	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER</th> </tr> <tr> <td colspan="2">Nom :</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Adresse :</td> </tr> <tr> <td>Code Postal :</td> <td>Ville :</td> </tr> </table>	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER		Nom :		Adresse :		Code Postal :	Ville :
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER																					
Établissement :																					
Guichet	N° de compte	Clé RIB																			
.....																			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER																					
Nom :																					
Adresse :																					
Code Postal :	Ville :																				

Stage de formation syndicale « DROITS ET OBLIGATIONS »

Seront abordés notamment les carrières (avancement d'échelon, avancement de grade, promotion interne, régime indemnitaire,...), le fonctionnement des instances telles que Comité Technique, Commission Administrative Paritaire, CHSCT, la nécessité d'avoir une réponse collective aux décisions de l'administration, ...

Ce stage est ouvert à toutes et tous, syndiqué(e)s ou non

Vendredi 12 février 2016

9h. 17h. - GUÉRET

Vous recevrez le lieu exact du déroulement du stage avec votre convocation.

Animateurs :

- **Daniel CLÉREMBEAUX**, secrétaire national du SNU-CLIAS.
- **Nadia PAULIN**, secrétaire départementale du SDUCLIAS/FSU23.
- **Stéphane PICOUT**, secrétaire départemental de la FSU 23

INSCRIPTION AU STAGE

Si vous souhaitez participer à ce stage, il faut vous inscrire auprès de la FSU23

impérativement avant le VENDREDI 8 JANVIER 2016

Par téléphone : 06 09 34 27 62 ou 05 55 41 16 32

Par mail : fsu23@fsu.fr

Par courrier : FSU des Territoriaux, 542 Maison des Associations, immeuble de Braconne, 23000 GUÉRET

en précisant vos nom, prénom, fonction et lieu d'exercice, l'employeur s'il n'est pas la commune du lieu d'exercice (communauté de communes par exemple).

Les stages de formation syndicale sont de droit. C'est la FSU23 qui se chargera d'informer votre employeur de votre présence au stage mais elle doit le faire 1 mois avant d'où l'importance de la date d'inscription.

NOM : Prénom :

Adresse :

Fonction : Employeur :

Lieu d'exercice :

mail : Tél :

Les agents territoriaux en journée de formation

GUÉRET. LA FSU territoriale a organisé une journée de formation à l'adresse de 26 salariés territoriaux, des agents techniques aux aides-scolaire en passant par les agents de cantine. Une journée destinée à les informer de leurs droits et

de leurs devoirs, ces personnels, en majeure partie embauchés à temps partiel, peu payés, et ayant souvent une grande méconnaissance de leurs droits. « Nous nous sommes aperçus du manque de communication. Souvent les messages ne passent pas », analyse Claudine Poupard, déléguée départementale de la FSU Territoriale. Conditions de travail, calcul du temps horaire, arrêt maladie, définition de fiches de postes... tous ont pu se familiariser avec le droit du travail. Renseignements complémentaires au 05.55.41.16.32.



La Montagne du 16 avril 2014

ENSEIGNEMENT

RECHERCHE

CULTURE

SPORTS



PRÊTS IMMOBILIERS,
CRÉDITS CONSO,
ÉPARGNE,

**SOLIDAIRE
DE VOS
ENGAGEMENTS**

ASSURANCES,
SERVICES BANCAIRES,
SOLIDARITÉ ET MUTUALISME

LA BANQUE DU MONDE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Caisse de Crédit Mutuel
Enseignant de Limoges**

Le Colisée

13 Place Jourdan - 87000 Limoges
Tel. 05 55 10 09 78 - Fax. 05 55 49 14 97
e-mail : 3655000@cmlaco.creditmutuel.fr

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Au Portugal, le bloc de gauche « bloco de esquerda » a connu des défaites électorales et perdu de l'influence, cependant ce parti reste bien vivant et a su se démarquer des autres partis. En cette période où le Portugal voit les scandales de corruption s'accumuler et les partis au pouvoir en alternance s'enliser, le bloc de gauche pèse chaque jour davantage sur la vie politique, preuve en est le non négligeable 17,25% aux européennes.

A Chypre, le parti progressiste du peuple travailleur (AKEL) fait figure de doyen puisque fondé en 1926, il demeure le plus puissant parti communiste au sein de l'Union européenne et confirme avec 30,78% que la gauche européenne peut compter sur l'appui du peuple chypriote.

A noter que dans les pays de l'Europe de l'Est, les partis d'extrême gauche restent quasiment inexistantes excepté en République tchèque où le parti communiste de Bohême et Moravie a obtenu un score plus qu'honorable de 10,98%. Malgré ça, on peut voir dans ces scores des stigmates d'anciens gouvernements communistes qui rendent suspect tout mouvement issu de l'extrême gauche.

Quid de la France? Comment expliquer que le Front de gauche n'ait pas bénéficié comme on aurait pu l'escompter du même souffle que ses pendants européens? Le rôle des médias qui minorent systématiquement son existence ou qui l'incluent trop souvent dans les « extrêmes » a certainement un poids considérable. L'esprit de division qui est apparu aux municipales peut apporter une autre explication. Mais plus fondamentalement, il ne peut être nié qu'un défaut d'encrage dans les milieux populaires fait apparaître le Front de gauche comme une sorte de nouveau PSU... d'où un engouement modéré en comparaison avec certains autres partis de la « nouvelle » gauche européenne.

D'un point de vue général, les partis européens d'extrême gauche ont réalisé de meilleurs résultats lors des élections européennes en 2014 qu'en 2009. Les accords qui existent entre ces partis au niveau Européen ne peuvent qu'inquiéter l'institution européenne preuves en sont les déclarations du président de la commission Européenne Jean-Claude Juncker quand il affirmait qu'il « n'aimerait pas que des forces extrêmes arrivent au pouvoir à Athènes »...pourtant l'Europe n'était pas censée se mêler des processus électoraux internes aux pays. Depuis l'élection de Syriza et les différents épisodes grecs de cet été nous savons maintenant que les principes du genre ne sont plus de mise en Europe, malgré le déni de démocratie qui semble être devenu monnaie courante dans l'esprit de certains de ses dirigeants.

L'épouvantail de la crise aura au moins réussi une chose : rappeler qu'une certaine forme de lutte des classes n'est pas morte.

Céline Butte et Yann Sence

"Le decimos a Merkel que tenemos dignidad y no nos vamos a arrodillar"

« Nous disons à Merkel que nous avons notre dignité et que nous n'allons pas nous agenouiller » Pablo Iglesias.



**Le 8 octobre 2015,
La Fonction publique se mobilise
Pour les salaires, pour l'emploi
Pour les conditions de travail !**

Les syndicats de la Fonction publique (CGT – FSU – SOLIDAIRES – FAFP) appellent l'ensemble des agents de la Fonction publique à se mobiliser avec les salarié-es du secteur privé, dans l'action interprofessionnelle du 8 octobre 2015.

Ensemble pour les salaires !

Oui, sur le pouvoir d'achat, la Fonction publique est bien pénalisée par les politiques austéritaires, après plus de cinq ans de gel de la valeur du point d'indice !

Ces pertes de pouvoir d'achat, inédites pour tous les agents des trois versants de la Fonction publique, et ce quelle que soit leur catégorie, ont même des effets de paupérisation pour nombre d'entre eux qui s'ajoutent à un sentiment de déclassement.

Il est donc légitime de revendiquer un rattrapage des pertes subies par l'octroi de points d'indice pour tous, et d'exiger l'ouverture de négociations salariales immédiates pour enfin mettre un terme au gel de la valeur du point d'indice.

Ensemble pour l'emploi !

Les cadrages budgétaires pour l'année 2016 confirment la poursuite des suppressions d'emplois dans un grand nombre de secteurs de la Fonction publique. Hormis les administrations définies comme prioritaires, les suppressions de postes s'aggravent. De ce fait, l'exercice de missions publiques est mis à mal, la précarité des non-titulaires perdure et les conditions de travail des agents se dégradent. En ce début d'automne, les projets de budgets 2016 de l'Etat, des collectivités territoriales ou encore de la Sécurité sociale seront des indicateurs forts et une étape sur laquelle nous devons peser par la mobilisation.

Nous revendiquons la fin des suppressions d'emplois et les créations dans les meilleurs délais des emplois statutaires nécessaires pour répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Ensemble pour les services publics !

Nous exigeons des services publics de qualité répondant aux besoins des usagers sur l'ensemble du territoire.

Les réformes territoriales ne seront pas sans conséquences négatives pour les personnels en termes de mobilité, de suppressions d'emplois, de transferts de missions et de dégradation des conditions de travail.

Le projet de loi santé est également porteur de graves menaces sur la qualité du service public.

Ensemble avec tous les salariés-e-s !

Enfin, comment ne pas se sentir directement concernés par les attaques contre les 35 heures, les projets inacceptables de remise en cause des garanties du Code du travail... ?

Les organisations syndicales (CGT – FSU – SOLIDAIRES – FAFP) considèrent que les personnels de la Fonction publique doivent construire ensemble les conditions de la réussite d'une mobilisation qui doit marquer un coup d'arrêt à cette politique de régression sociale.

**Non, l'austérité ne passera pas par nous !
Le 8 octobre 2015,
Mobilisons-nous sous toutes les formes appropriées :
Grèves, manifestations, rassemblements !**

Paris, le 21 septembre 2015

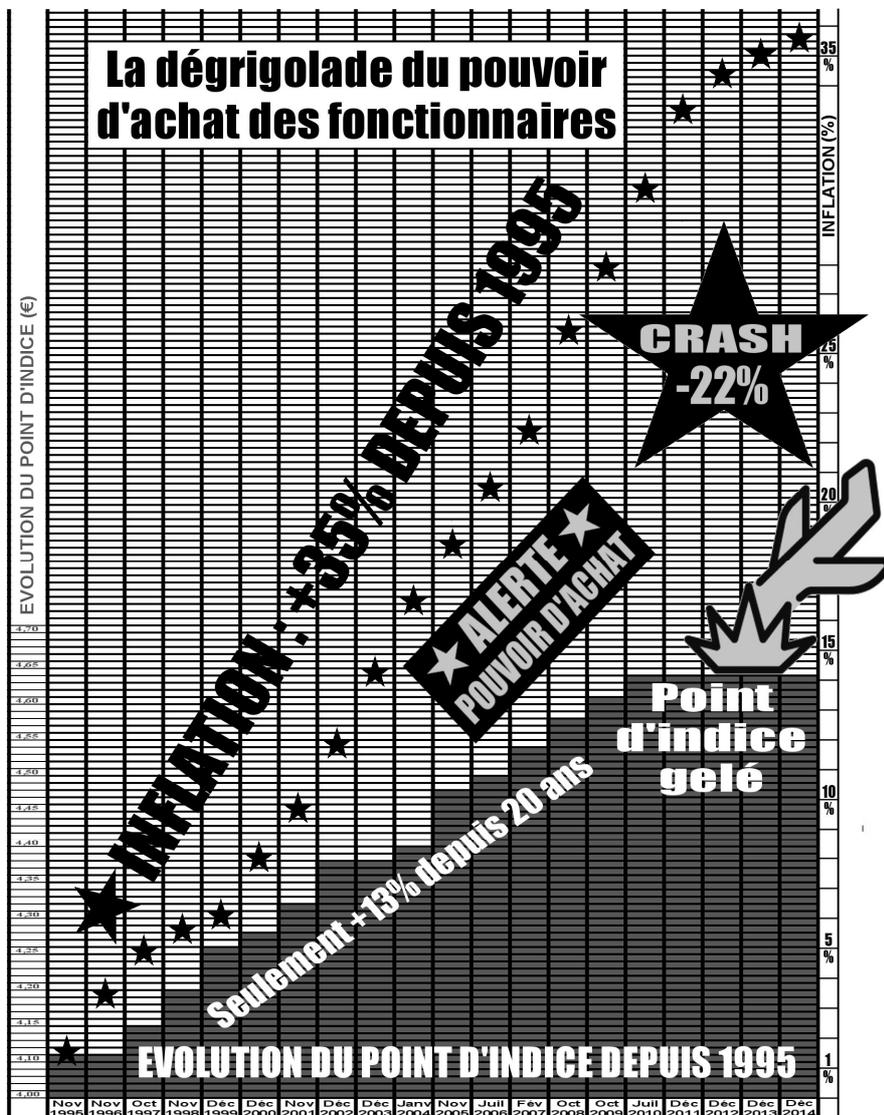
Le 8 octobre inverser la tendance pour l'emploi et les salaires !

Depuis de trop longues années, la situation de la fonction publique se dégrade sous l'effet des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs.

Nos salaires sont en baisse continue en terme de pouvoir d'achat, situation principalement liée au gel du point d'indice.

Depuis 2010, il n'y a plus d'évolution salariale pour plus de 5 millions de salariés de la fonction publique. Et la revalorisation *a minima* des catégories C, certes indispensable, ne saurait constituer la réponse à ce problème. L'Insee et le rapport annuel de l'État ont confirmé cette diminution du salaire dans la fonction publique. Et ajoutée à cette situation, l'augmentation des prélèvements, en particulier des cotisations retraite, a produit en quinze années un recul des traitements de 2 mois par an. Sans compenser cette baisse, le développement des primes a accru les inégalités.

Cette situation salariale ne peut plus durer!



Les suppression d'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs et vont s'accroître encore avec les diverses réformes de l'action publique en cours et à venir. La réforme territoriale risque également d'impacter encore plus la présence des services publics dans le monde rural, ce qui ne manque pas de créer un climat anxieux chez les agents.

Nos conditions de travail et la qualité du service public se détériorent.

Cette situation n'est satisfaisante ni pour les usagers, ni pour les fonctionnaires et agents publics, ni pour la cohésion sociale et le développement économique.

Il est urgent d'opérer d'autre choix!

Notre pays a besoin d'une relance nouvelle, appuyée sur les salaires et sur une fiscalité plus juste et plus redistributive, qui réponde aux besoins de la population, aux enjeux de notre siècle y compris en termes de transition écologique et qui permette le progrès social pour toutes et tous.



MGEN :

De nouvelles orientations tarifaires ... Qui modifient la philosophie de la Mutuelle...

Au moment où, du fait de la mondialisation et de l'hégémonie d'une économie ultra libéralisée, les inégalités sociales s'accroissent d'une manière inégalée depuis la Libération, la pauvreté augmente, l'accès aux soins est de plus en plus difficile pour un nombre toujours plus important d'individus, une Assemblée extraordinaire de la mutuelle bouleverse le système de solidarité qui fonde la MGEN.

Certes, ces dernières années des coups de canif ont été portés aux principes fondateurs de notre mutuelle – les adhérents étant égaux devant la maladie, ils doivent l'être dans l'accès aux soins aussi chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins:

- existence d'un plancher et d'un plafond encadrant les cotisations,
- création de trois tranches de cotisation,
- création de MGEN-Filia et de son système de cotisations fondées uniquement sur l'âge,
- création de l'offre d'entrée Mgénération...

Le 11 avril dernier, lors de l'AGE, un pas a été franchi qui signe la fin de notre conception de la solidarité et celle d'une des dernières mutuelles vertueuses (la dernière ?), la MGEN : la vertu, les valeurs : cotiser à la hauteur de ses moyens, recevoir (se soigner) à la hauteur de ses besoins.

Il est ainsi acté les évolutions suivantes :

- la cotisation sera en partie calculée sur l'âge avec une surcotisation à 70 ans (et une autre à 80 ans)
- l'offre globale sera déclinée en 4 options aux contenus et tarifs différents : ainsi l'offre restera globale... mais elle sera plus globale pour ceux qui pourront payer plus et moins pour les plus défavorisés d'entre nous...

Ainsi, la MGEN pratique désormais ce qu'elle a toujours dénoncé, l'individualisation chère aux sociétés d'assurance. C'est la fin (même si nos responsables s'en défendent) de la solidarité intercatégorielle et intergénérationnelle.

Si la FSU ne doute pas que le mutualisme doit faire face à la concurrence féroce du régime assurantiel, il est important de conserver les valeurs portées historiquement par la mutuelle. C'est pourquoi nous invitons les mutualistes à rester les acteurs principaux de leur mutuelle en participant aux AG et autres réunions, afin de défendre les principes auxquels nous ne doutons pas qu'ils demeurent attachés.

Fabrice COUEGNAS

Une initiative intéressante...

Partout en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, soyons les lanceurs d'alerte de la défense du Service Public d'Éducation Nationale.

Conséquence directe des politiques d'austérité menées au niveau national et européen, nous assistons à une dégradation continue du Service Public d'Éducation Nationale dans les collèges les lycées, les universités...

Derrière la satisfaction affichée du gouvernement, la réalité du terrain est toute autre : postes non pourvus, manque de remplaçants, classes et filières surchargées, taux d'échec de 50% en 1ère année de fac' en raison de l'explosion du nombre d'étudiants salariés... Pas un secteur n'est épargné.

Lycéens, étudiants et personnels de l'Éducation Nationale subissent chaque jour les conséquences des politiques d'austérité.

Enseignants, élus, syndicalistes, parents d'élèves, lycéens, étudiants **soyons des lanceurs d'alertes.**

Partout où sont menées des attaques contre le service public d'Éducation Nationale, ensemble mobilisons nous en commençant par révéler publiquement les lieux et la nature des coups portés. Le PC met en place une adresse où nous pouvons réagir et témoigner. Avec nos messages, une carte interactive sera mise en ligne dans les tous prochains jours pour faire la vérité sur cette rentrée scolaire et organiser un réseau citoyen de mobilisation. Il nous semble intéressant de relayer cette initiative.

L'adresse mail mise à disposition des lanceurs d'alerte est la suivante : lanceurs.alerte@alpc2015.fr

